



Rapport d'Activité

MAI 2013-MAI 2014



FEDERATION DES MOTARDS DE FRANCE

Selon l'article 5 des statuts, le Bureau national est mandaté par l'Assemblée générale de la FMF pour diriger l'ensemble des activités de l'association.

Chaque année, il doit rendre compte de l'accomplissement de son mandat.

C'est l'objet du présent document.

SOMMAIRE

I – Les acteurs de la fédération nationale : bénévoles, au service d’une même cause 4

Le Bureau national : une direction collégiale composée de bénévoles élus 4

Les mandataires : des bénévoles « très spécialistes » 5

Le Secrétariat national : des bénévoles 5

II – Rappel des orientations votées en 2013 : Cap sur la Communication ! 6

III – L’activité du Bureau national des Assises 2013 aux Assises 2014

Le Bureau national, garant du bon fonctionnement de la FMF ; 7

Le Bureau national, garant de la réalisation de l’objet statutaire de la FMF ; 14

IV – Résultats financiers 19

V – Quelles orientations pour 2014-2015 ? 21

VI – Annexes : Organigramme & Glossaire ; 22

I. Les acteurs de la structure nationale

Bénévoles et volontaire, au service d'une même cause

Le Bureau national :

Une direction collégiale composée de bénévoles élus

Le Bureau national met en œuvre la politique et les orientations de la FMF telles qu'elles sont définies par l'Assemblée générales. Il veille au respect des statuts et du règlement intérieur, et est investi des pouvoirs les plus étendus pour administrer l'association dans la limite de son objet et sans porter atteinte aux pouvoirs de l'Assemblée. Il est responsable des bénévoles.

Le Bureau national comprend, au maximum, huit membres, élus pour cinq ans par l'Assemblée générale composée des représentants des bureaux, et des structures éventuelles.

Les associations ou fédérations nationales adhérentes ([voir organigramme en annexe](#)).

Composition du Bureau national en 2012-2017

8 membres en fonction en 2012

- Jordan Guiguen, Coordinateur général de la FMF et membre du BN depuis 2012
- Thomas Pagès, Coordinateur adjoint, Président du bureau FMF40 et membre du BN depuis 2012
- Florian Hilmer, Vice-président, chargée de la région Picardie et membre du BN depuis 2012
- Marius Tabaries, Secrétaire et membre du BN depuis 2012
- Valentin Grimoux, Secrétaire, chargée de mission et membre du BN depuis 2012,



Les mandataires : des bénévoles « très spécialistes »

Les mandataires sont des adhérents qui ont reçu du Bureau national une délégation de pouvoir pour un temps et sur un sujet déterminé.

Le mandataire représente la FMF nationale. Il agit et s'exprime dans les extrêmes limites du mandat qui lui est confié par le Bureau national, sous la responsabilité de ce dernier.

8 mandataires en 2014 :

- ✓ Sites internet des bureaux : Gérald Merez, coordinateur général du bureau FMF 76
- ✓ Infrastructures et sécurité routière : Jérémy Brum, Président adjoint du bureau FMF 27
- ✓ Réseaux sociaux : Gilles Bere, Président adjoint du bureau FMF 46
- ✓ Organisation des Assises : Marc-Antoine Fresnet, 2^e Présidente adjointe du bureau FMF 30
- ✓ Circuit Carole et les Circuits de vitesse : Pierre Porta, Président adjoint du bureau FMF 70
- ✓ Circuits de Motocross : Jean-Marc Polliet, Coordinateur adjoint du bureau FMF 66
- ✓ Traitement des adhésions fédéral : Benoist Merliot, Président adjoint du bureau FMF 45
- ✓ Finances, délégué de Gestion : Marius Tabaries, FMF 91
- ✓ Relais Motos FMF : Corentin Brenon, Président du bureau FMF 79

Le secrétariat national : des bénévoles volontaires !

Le **Secrétariat national** est le support technique du Bureau national. À sa tête, le Président de la Fédération est également le relais politique du BN auprès des bureaux de région de France.

5 bénévoles, partagent leurs temps entre les missions de la FMF et leurs études et emplois privés,

- ✓ Marius Tabaries, chargé de mission sécurité routière,
- ✓ Corentin Brenon, juriste et chargé du bureau FMF 79,
- ✓ Sylvain Thomas, secrétaire comptable et Trésorier, chargée du bureau FMF 80,
- ✓ Valentin Grimoux, assistant et chargée de mission, chargée du bureau FMF 53,
- ✓ Julien Guaquier, secrétaire et Président de la Fédération.

II. Rappel des orientations votées en 2013

Grand Cap sur la communication !

L'Assemblée générale et le Conseil national a décidé de rénover la communication visuelle de la FMF en validant l'adoption d'une forme de communication interne ainsi qu'externe et d'une nouvelle plaquette fédéral.

Elle a par ailleurs décidé d'incliner cette nouvelle identité visuelle pour toutes les bureaux de région et celle des départements afin de mieux illustrer leur appartenance à la Fédération et assurer une parfaite cohérence entre elles et vis-à-vis du public.

Les textes des résolutions :

Résolution n°9

L'Assemblée générale de la Fédération des Motards de France valide l'adoption d'une nouvelle plaquette de la FMF présenté et qui sera distribuée sous forme de flyer, dépliant colorée. Dans le but d'unifier et renforcer sa communication ainsi que celle de l'ensemble de ses bureaux.

Pour : 303 Contre : 6 Abstention : 0

Résolution n°12

Le projet communication et présenté en plaquette et il répertorie les différentes missions fédéral ainsi que ses objectifs et aussi sur la fédération et ses victoires gagné depuis sa création officiel, Les membres votent définitivement la composition de cette plaquette après présentation.

Pour : 308 Contre : 1 Abstention : 0

En matière de sécurité routière, il a le grand projet des "commandements" qui détermine les axes de travail de la sécurité routière, cette résolution a été votée et sera revotée au Journée Technique d'Information, elle sera alors représenté officiellement à l'ensemble des membres de la FMF

:

« La Commission a estimé que le lien avec le BN et les interventions avec les instances officielles sont reconnues satisfaisantes, nos représentants sont aguerris aux pièges de ce genre d'exercice et donc, qu'ils se doivent de continuer leur action pour porter nos revendications empreintes de nos valeurs, convictions et fondamentaux, et représentant la fédération »

III. L'activité du Bureau national

des Assises 2013 aux Assises 2014

A. Le Bureau national, garant du bon fonctionnement de la FMF

Pour permettre le bon fonctionnement de la FMF, le BN a travaillé et continue de réfléchir à la pérennisation de l'association et au maintien de la cohésion entre ses membres.

Pérenniser la FMF

Préserver l'héritage de nous tous étant fondateurs du mouvement FMF en faisant évoluer la structure afin qu'elle s'adapte au contexte sociétal et continue de remplir sa mission.

Réflexion sur les statuts

Contexte : Ayant constaté une certaine carence des statuts sur quelque point différents et l'existence de procédures qui ne sont sur certain point plus adaptées au fonctionnement de la FMF, le Bureau national, lors des Conseils de région du 1^{er} semestre 2014, proposé aux bureaux de réfléchir à différentes évolutions des statuts nationaux qui déboucheraient également sur une évolution des statuts.

Objectif : adapter le cadre statutaire aux besoins de l'association pour améliorer son fonctionnement et répondre à ses ambitions futures.

Moyens : un groupe de travail interne, composé de membres du Secrétaire national, d'avocats et de bénévoles, a identifié, dans les statuts en vigueur, des points d'évolution possible qui ont été ensuite présentés aux bureaux et aux autres association et fédération membre de notre mouvement lors des derniers Conseils de région, les mandats des personnes morales et le passage à l'interdiction total de vote aux personnes morales à l'Assemblée générale.

Cette large concertation des bureaux avait pour objectif, d'une part, d'expliquer les raisons qui ont amené le Bureau national à proposer cette réflexion, et, d'autre part, de recueillir largement l'avis des bureaux et des structures sur les modifications envisagées.

Formation des militants

Contexte : Les bureaux connaissent un fort taux de renouvellement de leurs équipes dirigeantes il y a deux ans au sein desquelles la transmission des savoirs ses bien faite et mise en œuvre. Au niveau national, les élus du Bureau national ont également un fort besoin important de formation mais sur des thématiques différentes, davantage liées à la gestion de la structure et de la fédération.

Objectif : transmettre les savoirs et les valeurs, maintenir le bon fonctionnement de l'association malgré le changement de dirigeants en 2012, assurer la cohésion entre les membres de la Fédération, au niveau de la gestion de la FMF.

Ses moyens :

- ✓ Pour les élus nationaux : mise en place de façon informelle d'une co-coordination au Bureau national, projet de formation des élus (communication externe, animation de réunion, gestion des emplois du temps des membres et spécificités de la gestion d'une associative).
- ✓ Pour les élus des bureaux : mise à disposition d'un document sur le rôle du coordinateur, test des Conseils de région sur deux jours avec une journée consacrée à l'échange entre bureaux et à la formation, évolution du format des JTI pour permettre de dispenser une meilleure formation à un plus grand nombre de participants.



Réflexion sur l'organisation et le fonctionnement de la commission juridique

Contexte : en 2009, la FMF a créé une commission interne dénommée

« Commission Juridique » pour traiter toutes les questions juridiques liées à l'activité de la fédération nationale et de ses bureaux départementales et régionales, et offrir un service d'information juridique aux adhérents.

La Commission a été organisée sur le même modèle que les autres Commissions de travail de la FMF en faisant largement appel aux bénévoles et en confiant la coordination à un membre et un avocat.

On se rend compte aujourd'hui que cette organisation ne répond pas aux exigences de la matière juridique. Le Droit est une affaire de professionnels. Il ne peut être exercé par des bénévoles qui n'ont suivi aucun enseignement juridique.

Il convient donc aujourd'hui de revoir l'organisation de la Commission.

Objectif : sécuriser et moderniser l'activité juridique de la FMF.

Moyens : réflexion sur l'organisation de la Commission et sur le recours à des correspondants juridiques non formés et sur les moyens d'impliquer davantage les avocats du réseau.



Photo : Brandon Landron

Assurer la cohésion entre les membres de la FMF

Faire en sorte que tous les acteurs de la Fédération œuvrent ensemble dans le respect des valeurs de la FMF et respectent les décisions collectives.

Multiplication des espaces d'expression avec une représentation effective des bureaux en général

Contexte : la fédération nationale a toujours besoin de recueillir l'avis des bureaux et hors Assises. Les rencontres nationales restent des temps forts auxquels les bureaux participent de plus en plus. Paradoxalement, ces dernières années, on a pu avoir l'impression que l'Assemblée générale ne remplissait plus tout à fait son rôle de prescripteur des orientations de la FMF. Les JTI plaisent également beaucoup aux bénévoles pour les formations qu'elles dispensent.

Toutefois, là encore, on peut regretter que toutes les formations proposées ne profitent pas à tous les participants qui ont fait le déplacement.

En dehors de ces rencontres organisées par la FMF nationale, le Bureau national a multiplié les lieux de débats, virtuels ou physiques, qui permettent de consulter plus souvent et plus rapidement les bureaux sur différentes problématiques. Il convient sans cesse de les améliorer.

Objectif : permettre aux bureaux et aux structures de s'exprimer et de participer à tous les débats.

Moyens : Développement des listes de discussion (28 listes en 2014), organisation de deux réunions par an de la Commission des coordinateurs généraux, encouragement des bureaux par la FMF à participer aux réunions par l'octroi d'une prise en charge financière exceptionnelle, meilleure préparation de l'organisation des assises (information des bureaux en avance avec des documents de qualité destinés à préparer leur réflexion et leurs interventions, révision du planning de l'Assemblée générale pour laisser plus de place aux débats, invité plus souvent les membres des Commissions de travail, meilleure diffusion de l'information sur place, meilleure préparation des interventions du Bureau national, etc.) et réflexion sur une nouvelle organisation des JTI (ateliers tournants éventuel).



Salon de la Moto de Paris, décembre 2013
Photo : Jordan Guiguen

Renforcement des actions communes avec les associations et fédérations partenaires de la FMF

Contexte : Les liens entre la FMF, les associations et fédérations qu'elle a participé à la création sont évidemment très forts. Ils doivent constamment être renforcés et valorisés pour qu'ensemble nous soyons plus efficaces et aussi plus cohérents.

Objectif : valorisation de tous les membres de la Fédération, participation au développement des associations et fédérations et à leur pérennité.

Moyens : projet de refonte du site internet (réflexion sur la présence des associations et des fédérations dans le prochain site internet de la FMF nationale), renforcement de la présence du Mouvement FMF sur les circuits de vitesse, de motocross et sur le circuit Carole avec la rénovation de la motothèque et l'accueil des utilisateurs du circuit par nos bénévoles lors des week-ends d'accès gratuit à la piste (22 week-ends par an), participation active aux réunions des Conseils nationaux ainsi que les Conseil d'administration des associations et des fédérations membres, organisation régulière de réunions interrelationnel, de réunions dédiées à l'organisation de la présence du Mouvement FMF aux grands événements motards et de réunions « partenaires ».

Renforcement des liens entre la FMF nationale et ses bureaux et entre les autres bureaux

Contexte : aujourd'hui la fédération est représentée localement par 44 bureau de département avec lesquelles il est impératif de maintenir des liens étroits, dans un climat de confiance et de respect réciproques, avec la difficulté parfois de concilier les exigences d'un fonctionnement fédéral avec la légitimité d'une expression locale.

Objectif : faire vivre la Fédération, travaillé ensemble de façon cohérente pour porter les mêmes messages.

Moyens : présence accrue du Bureau national aux Assemblées générales annuelles des bureaux de région et ceux des départements, rencontres entre le Bureau national et les bureau de région à leurs demandes, renforcement des liens entre bureaux de départements grâce aux Conseils de région sur deux jours et à la participation des bureaux de région et de département aux Assemblées générales des bureaux de région et ceux des bureaux de département voisins.

Favorisation de la présence des bureaux de la Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane et de la Nouvelle-Calédonie (les bureaux de région Outre-mer) aux rencontres nationales (assises, JTI, Commission des disciplines, motocross, rallye routier et TT, vitesse, circuit, moto, sauvegarde circuit TT et vitesse, des coordinateurs, réunion BN etc....).

Améliorer l'accès de la moto de compétition et du motocross au jeunes ainsi que de le développer pour les filles et celle voulant faire de la compétition moto ou s'initier simplement à la moto.

Amélioration de la communication interne

Contexte : L'Assemblée générale de 2013 a engagé la rénovation de la communication de la FMF avec l'adoption d'une nouvelle plaquette fédérale de la FMF.

Le travail de réflexion sur la communication s'est poursuivi et a entraîné l'évolution de la majorité de nos supports de communication.

Objectif : Mise en œuvre des résolutions votées aux Assises 2012 et 2013 et amélioration de la communication avec et entre les membres de la FMF.

Moyens : refonte de l'extranet et du site internet de la FMF, nouvelle conception du logiciel EBP, réflexion sur la communication auprès des nouveaux adhérents, mise en place du logiciel de messagerie EBP, réflexion sur l'évolution des guides FMF, abandon du Bulletin de Liaison au profit d'un support de communication plus dynamique et interactif qui reste à déterminer ce pendant par les membres ou sa conception doit encore être discuté avec les membres du BN.

Fidélisation des adhérents

Contexte : le taux de renouvellement des adhésions FMF est perfectible et force est de constater que le renouvellement par prélèvement automatique a recueilli peu de succès (14 prélèvements enregistrés pour 2014 au 1er Janvier 2014).

Objectif : augmenter les renouvellements d'adhésion.

Moyens : donner une information de qualité aux adhérents pour qu'ils aient une meilleure connaissance du travail réalisé par la FMF grâce à leurs cotisations et les convaincre ainsi de l'importance de réadhérer l'année suivante.

C'est l'objectif qui a été poursuivi avec la nouvelle formule du nouveau logiciel EBP Fédérale.

Mener des enquête auprès des adhérents et des ex-adhérents pour mieux connaître leurs besoins, leurs attentes et leurs déceptions.

Recenser les actions de relance des adhésions. Valoriser la communication externe sur nos différents supports de communication (site internet, etc...).



Manifestation FMF à Paris, en Avril 2014 – Photo Jordan Guiguen



Manifestation FMF à Strasbourg, en 2009



Le Bureau national, garant de la réalisation de l'objet statutaire de la FMF

Pour rappel, l'objet de la FMF est défini à l'article 2 des statuts :

« L'objectif de la Fédération des Motards de France est de fédérer les usagers des deux roues motorisés (du cyclo au gros cube, route, piste, au tout terrain) autour des valeurs qui ont motivé sa création et continuent de l'animer.

Elle agit pour développer la pratique des deux-roues motorisés et du motocyclisme de compétition. Elle défend, sans corporatisme, leurs utilisateurs en tant qu'usagers de la route, piste, et en tant que pilote de motocyclisme, notamment en luttant contre le vol. Elle agit pour la sécurité et le partage de la route sur la base du développement de l'information, de la prévention, et de la formation, et l'éducation de tous les citoyens, pour faire prévaloir la connaissance et la prise de conscience plutôt que les mesures répressives. Elle agit également pour promouvoir les valeurs du sport motocycliste, de solidarité, d'égalité et de liberté, visant à permettre au plus grand nombre la pratique des deux roues motorisés et du sport motocycliste, (moto de piste, supermotard, au tout-terrain), et d'une façon générale, tous les engins terrestres à deux, trois ou quatre roues équipés d'un guidon et propulsés par un moteur, dans un esprit de responsabilité et d'entraide.

Elle préserve son indépendance vis à vis de tout pouvoir, et rassemble les motards et pilotes sans discrimination.

Elle se prononce contre le racisme et tout ce qui tendrait à instaurer des discriminations, que ce soit l'origine ethnique, le niveau social, les choix politiques ou religieux, l'âge, le sexe ou les préférences sexuelles.

Elle fonde son action sur la responsabilisation et la tolérance. Partie prenante du mouvement social, elle favorise l'intervention des motards et des pilotes en tant que citoyens.

De plus elle peut également créer ou organiser des événements motorisés, des courses, de même que des manifestations pour faire valoir sont rassemblement et préserver la solidarité entre motards et pilotes en milieu de compétition motocycliste.

Elles luttent contre la fermeture des circuits, des moto-clubs tout terrain et des moto-clubs de piste puis également la préservation de toutes les courses comme l'Enduropale, les rallyes routiers et rallyes tout terrain rentre dans nos champs d'action. Dans la continuité de ses valeurs, la F.M.F se reconnaît dans les principes de l'Économie sociale, qui placent en son contre les individus, le fonctionnement démocratique, et où le profit n'est pas une finalité.

Elle en soutient les fondements par ses actions et ses prises de position, par l'intermédiaire, soit des instances de la Fédération, soit des structures qu'elle reconnaît comme appartenant au mouvement F.M.F.

Elle participe à l'organisation, et au développement de la pratique du Motocyclisme sous toutes ses formes »

Fédérer les usagers de deux et trois-roues motorisés

Développement des partenariats extérieurs

Contexte : depuis quatre années, la FMF a gagné en crédibilité et en notoriété en se rapprochant des autres acteurs du monde de la moto et d'autres acteurs extérieurs (Ligue des Droits de l'Homme, associations d'automobilistes, Ligue de Défense des Motards).

Ce rapprochement nous permet de porter des revendications à plusieurs afin qu'elles aient plus de chance d'aboutir ou, en tout cas, plus d'audience. Cela permet aussi de toucher des publics ciblés et de mieux faire connaître nos actions, hors manifestation, et donc, de gagner de nouveaux adhérents, surtout dans le monde du sport moto d'où il y a toujours autant de menace qui pèse sur notre sport motocycliste.

Objectif : plus de crédibilité, de notoriété, de poids. Accès à un vivier d'adhérents potentiels.

Moyens : contact avec des associations et fédérations nationales qui peuvent déboucher sur une adhésion. L'AMA (Association Motocyclistes Alternative) a d'ailleurs demandé à adhérer à la FMF en 2015. Participation active à la "filière deux-roues et au sport motocyclisme" (qui peut regrouper constructeurs, distributeurs et usagers – CSIAM, CNPA, FNCRM, LDM et aussi la FFM), présence aux conférences de presse des grandes associations et fédérations, réalisation de conférences de presse communes avec la FFMC et le Codever, participation à la campagne "changeons de regard sur les motards".

Participation à la défense du sport motocyclisme et soutien totale avec les moto-clubs, circuit de vitesse, circuit de tout-terrain ainsi que la lutte contre la motophobie dans le sport moto.

Amélioration de la communication externe

Contexte : constat que les activités de la FMF sont mal connues du grand public, en dehors des manifestations sur la voie publique, et qu'il existe un décalage entre l'image que nous souhaitons donner et l'image qui est perçue par les personnes extérieures à la Fédération.

Surtout par rapport à certaine fédération ou association qui reste hostile à nous et reste à l'écart.

Objectif : mieux communiquer sur la diversité de nos actions pour améliorer notre image.

Moyens : nouvelle plaquette de présentation de la FMF, mise en œuvre et au jour de nos missions fédérale et utilisation de nouveaux procédés, mise à jour de tous les supports de communication, présence suivie sur les réseaux sociaux, nouvelle plaquette sur la circulation inter-files, nouvelle plaquette à destination des élus, nouvelle plaquette de présentation du Mouvement FMF, refonte partielle du site internet de la fédération nationale.

Développement de l'adhésion

Contexte : le nombre d'adhérents à la FMF reste en deçà du nombre d'utilisateurs de deux-roues motorisées mais aussi à l'ensemble des pilotes pratiquant un sport motocycliste en France, *(pratiquant le motocross, la vitesse, le quad, l'enduro, le rallye TT et routier, supermotard, long-track, motocross sur glace, supercross, Freestyle – course de saut etc...).*

Pour fédérer tous les usagers, les motards et les pilotes du sport moto, il nous faut prendre en considération l'ensemble des usages du monde du deux-roues motorisés.

Objectif : augmenter le nombre d'adhérents, augmenter les ressources financières de la FMF. Trouver des solutions pour réussir au mieux son évolution financière

Moyens : travail sur la communication externe, enquête sur les causes de la non adhésion, réflexion à mener sur notre politique d'adhésion fédéral.

Défendre les utilisateurs de deux-roues motorisés

Représenter des utilisateurs de 2RM dans les réunions organisées par les pouvoirs publics

Contexte : la FMF représente les motards, les pilotes du sport motocyclisme dans leur défense et celle du patrimoine motocyclisme ainsi que les usagers de deux-roues motorisées dans de nombreuses instances de concertation où sont abordées les questions relatives à la sécurité routière au niveau locale.

En 2013/2014, elle a poursuivi son travail en participant à de nombreuses réunions.

Objectif : être une force aux côtés des autres acteurs de proposition, connaître les mesures avant qu'elles n'entrent en vigueur et agir en amont pour les éliminer ou les adapter, lutter contre les préjugés.

Moyens : CNSR, CSER, comité des usagers du réseau routier.

Porter la voix des utilisateurs de 2RM en réaction à des politiques de sécurité routière inadaptée

Contexte : même si les statistiques sur l'accidentalité sont en amélioration, le gouvernement continue sa politique répressive. L'objectif fixé est de passer sous la barre des 2.000 morts à l'horizon 2020. Pour l'atteindre, de nouvelles mesures sont envisagées, souvent sans que le lien apparent avec le progrès en terme de sécurité routière de même démontré.

Objectif : défendre les intérêts des utilisateurs des deux-roues motorisées, lutter contre les mesures inefficaces et liberticides, lutter contre la motophobie dans le sport motocyclisme, lutte contre les fermetures des circuit de moto, combat contre les fermeture et destruction des circuits de vitesse et ses moto-clubs, combat contre les inégalités des pratiquants de moto de loisir et de tout terrain. .

Moyens : actions terrain et de lobbying contre le contrôle technique, manifestation nationale contre la baisse de la vitesse maximale autorisée sur le réseau secondaire, expérimentation de la circulation inter-files sur deux ans dans quatre villes (Besançon, Paris, Lyon et Marseille), réunion dans les préfectures est Conseils de région, attaque en justice...

Agir pour la sécurité et le partage de la route

Organisation d'actions de prévention et de sensibilisation

Contexte : pour la FMF, la sécurité routière est une question de comportements humains sur la route. C'est pourquoi notre Fédération milite pour la responsabilisation des conducteurs par l'information et la formation, et non par la répression. Elle apporte son aide à la prévention dans les moto-clubs mais aussi pour les pilotes sur les circuits.

Objectif : retranscrire concrètement le programme de la FMF pour une meilleure sécurité routière, apporté notre aide dans la prévention auprès de l'ensemble des pilotes et défendre les valeurs.

Moyens : pérennisation des Relais Motos FMF malgré l'absence de partenariat national avec la DSCR ou avec d'autres acteurs extérieurs, développement des interventions Education Routière (12 500 élèves formés en 2013, 6 150 depuis les dernières assises, 4 200 sur les 3 premiers mois en 2014).

Lutte contre les infrastructures dangereuses

Contexte : les utilisateurs de deux roues motorisées sont très sensibles à l'état des chaussées et à ses aménagements routiers. Une infrastructure inadaptée peut soit provoquer la chute direct d'un deux roues motorisées, soit aggraver encore plus les blessures de son conducteur ou son passager.

Objectif : lutter contre les infrastructures non réglementaires ou dangereuses, faire valoir les spécificités des deux roues motorisées lors des aménagements de voirie.

Moyens : collaboration entre la FMF 34 et la Commission juridique pour obtenir la condamnation d'une commune de l'Hérault qui avait installé des ralentisseurs non conformes, organisation d'opérations « motard d'un beau jour » coordonnées à l'échelle nationale (6 opérations déclarées au SN au 05 mars 2014), diffusion et mise en avant des recommandations du Cerema (ex-Certu) pour la prise en compte des deux-roues motorisés dans les infrastructures en France.

Lutte contre le vol

Contexte : en 2008, la FMF a créé une Commission interne dénommée « Stop Vol des motos » pour réfléchir aux moyens de lutter contre le vol des deux-roues motorisés ainsi que pour les motocross et les motos de compétition de vitesse sur piste. Le travail de la Commission a permis, déjà en 2010, l'élaboration avec un bon début de collaboration, avec l'AFNOR, d'une norme permettant d'identifier les mécanismes d'antivol les plus solides, avec un projet de norme fédéral (norme NF-FMF). Il s'étendra auprès des autres motards/pilotes du monde de la compétition du sport moto.

Objectif : réfléchir à la possibilité de faire évoluer la norme pour qu'elle s'adapte aux nouvelles pratiques de la moto, mais aussi sur le plan des motos de compétition d'où les vols s'accroissent.

Moyens : réunions avec l'AFNOR et les constructeurs d'antivol, réunions de travail internes pour réfléchir à l'avenir de la Commission.

Promouvoir les valeurs de solidarité, d'égalité et de liberté et les principes de l'économie sociale et solidaire

Commercialisation de produits éthiques

Contexte : jusqu'en 2012, les produits FMF ne répondaient à aucun critère précis quant à leurs conditions de fabrication.

Objectif : rendre les actes de la FMF cohérents avec les valeurs qu'elle défend.

Moyens : ligne de vêtements éthiques (textile bio issu du commerce équitable), autocollants et matériel de stand produits en France



Gestion du secrétariat national

Objectif : instaurer de bonnes conditions de travail pour l'ensemble des bénévoles de la FMF.

Moyens : changement de prestataire de fabrication vestimentaires pour mettre en place un contrat moins cher mais proposant de meilleures prises en charge. A cette occasion, le BN a décidé d'augmenter sa prise en charge.



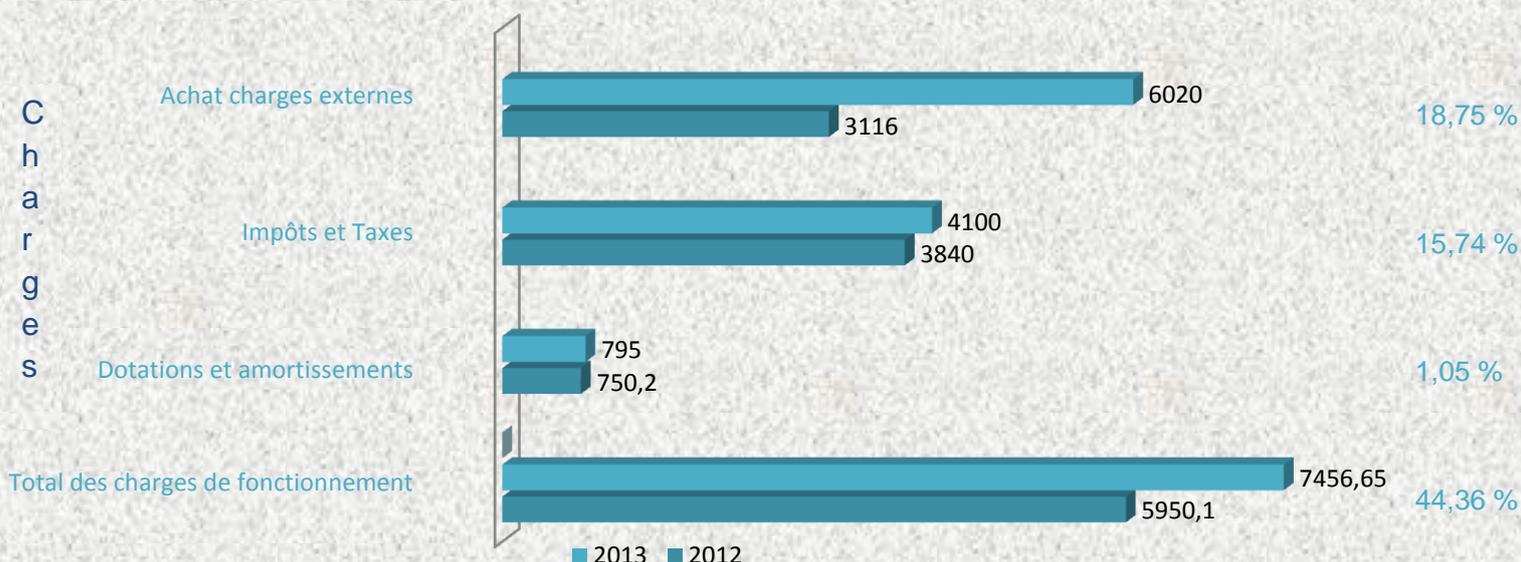
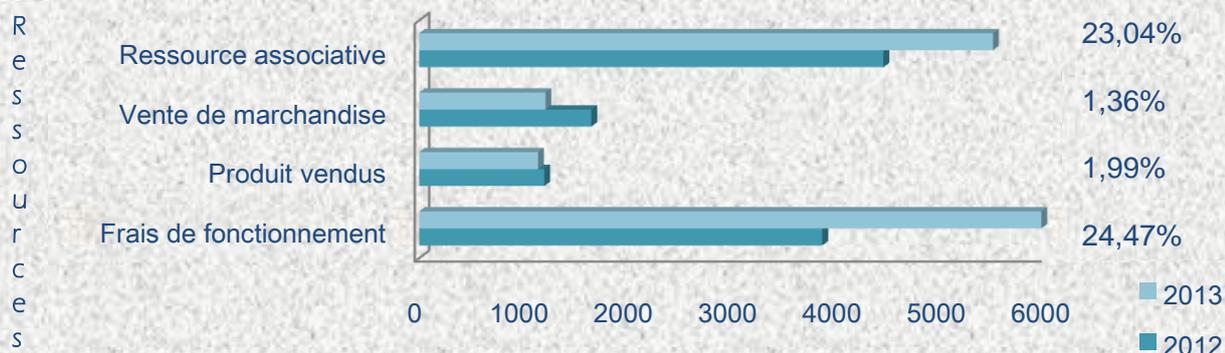
IV. Les résultats financiers

Des ressources en baisse malgré un nombre d'adhérents toujours aussi élevé

Les ressources 2013 de la FMF s'élèvent à 4056 €, contre 6010 € en 2012. Cette baisse s'explique par la baisse de la facturation des frais bancaires dans le logiciel EPB (- 21 €). Les cotisations sont toutes stables à 700 € ; elles se composent notamment des cotisations des particuliers (270 €) et de celles des bureaux de région, de département, association et fédération adhérent (130 € dont 95 € pour les fédérations partenaires).

Des charges de fonctionnement en hausse modérée

Malgré un strict contrôle des coûts, les charges de fonctionnement sont en hausse De 2098 K€ (+ 8 %). Cette hausse s'explique par l'augmentation des déplacements d'un Bureau national plus sollicité (+ 64 €) et celles des dépenses de communication (Prise en charge de la présence au circuit Carole, dans les circuits à travers le territoire ou sont implanté les bureaux, assistance dans un Conseil de région, frais de fourniture, frais de traitement logiciel...) qui s'élèvent à 79 €.



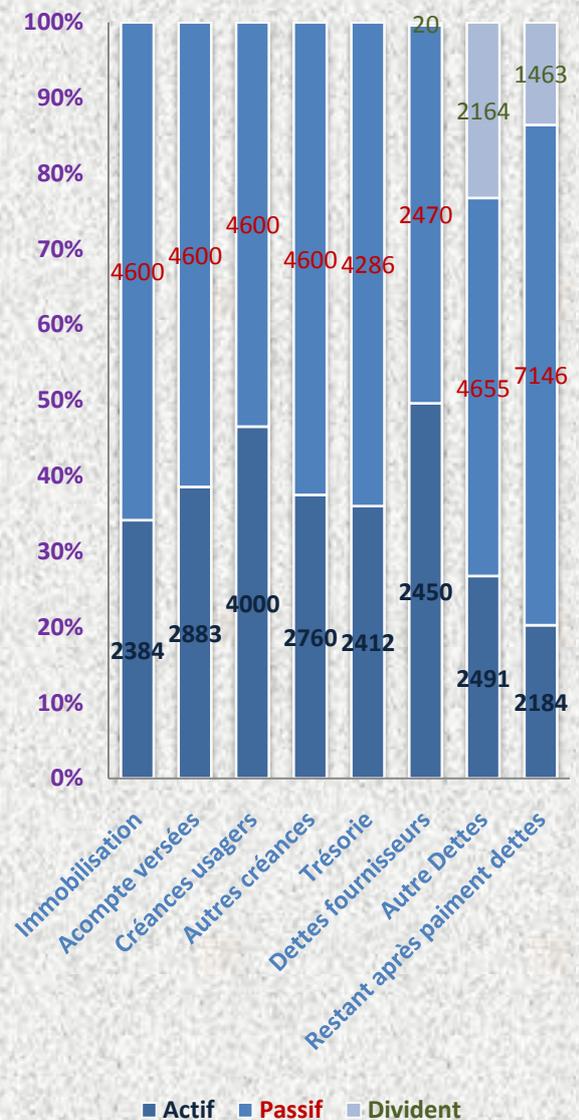
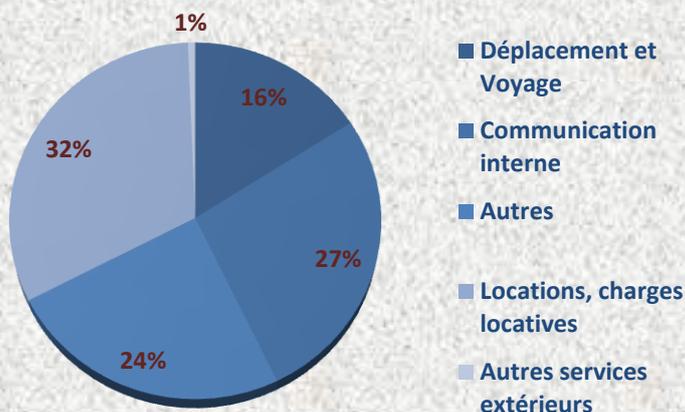
Un résultat net en baisse mais conforme au budget prévisionnel

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort en baisse de 2000 € à - 982 €. Compte tenu de produits financiers s'élevant à 8 €, le résultat net de l'exercice s'élève à - 15 € contre 713 € en 2012. Ce résultat est conforme au budget prévisionnel, validé aux assises 2013, qui prévoyait un résultat de - 8000 €.

Un bilan solide

Grâce aux excédents dégagés depuis 2010, la FMF dispose de fonds associatifs conséquents à 1071 € et une trésorerie s'élevant à 3647 €, lui ayant donné les moyens d'un exercice 2013 assez difficile pour permettre d'investir dans la communication de la Fédération.

Répartition des achats et charges externes



V. Quelles orientations pour 2014-2015 ?

Comment harmoniser la communication numérique de la FMF nationale avec celle de ses bureaux de région et ceux des départements ?

Plusieurs chantiers ont démarré après les assises 2013 pour mettre en œuvre la résolution votée (nouvelle orientation de communication). A l'heure du web 2.0 et des réseaux sociaux, le défi le plus important à relever est celui de notre communication sur l'internet.

Quelle place pour chaque acteur de la FMF sur le prochain site internet ?

Comment illustrer le fédéralisme à l'échelle numérique ?

Quelles orientations dans les prochains débats de sécurité routière ?

Les quatre commissions du CNSR poursuivent leur travail.

Dans les mois à venir, nous savons que la FMF aura à se positionner sur différents sujets sur lesquels le BN souhaite avoir des orientations claires de la part de ses adhérents :

Transport d'enfant, équipement de protection individuelle, nouvelles technologies...

Quelles ressources financières pour mener à bien les ambitions de la FMF ?

Comment augmenter nos revenus pour financer nos moyens d'action tout en conservant notre indépendance et notre liberté de parole et d'action ?

Adhésions, produits dérivés, autres ?

Quelles ressources militantes pour mener à bien les ambitions de la FMF ?

Comment renforcer l'implication des adhérents aux niveaux local, régional et national ?

Comment accueillir le nouvel adhérent ?

Comment l'impliquer dans le fonctionnement d'un bureau de région ou d'un département ? et dans celui d'une association ou fédération nationale ?

Quel horizon des dirigeants de la fédération de la FMF en 2020 ?

VI. Annexes

Déclinaison des sigles internes à la FMF

- ✓ 2RM : Deux-roues Motorisé
- ✓ BN : Bureau National
- ✓ ER : Éducation Routière
- ✓ FMF : Fédération des Motards de France
- ✓ EBP : Ecore Bilan Professionnel
- ✓ JTI : Journées Techniques et d'Information
- ✓ SN : Secrétariat National
- ✓ TN : Trésorerie Nationale

Déclinaison des sigles des associations adhérente à la FMF

- ✓ LDM : Ligue de Défense des Motards

Déclinaison des sigles de nos partenaires et association et fédération extérieurs

- ✓ AFNOR : Association Française de Normalisation
- ✓ CEREMA : Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- ✓ CODEVER : Collectif de Défense des loisirs Verts
- ✓ CNSR : Conseil National de la Sécurité Routière
- ✓ CNPA : Conseil National des Professionnels de l'Automobile
- ✓ CSER : Conseil Supérieur de l'Éducation Routière
- ✓ CSIAM : Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle
- ✓ DSCR : Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routière
- ✓ FFM : Fédération Française de Motocyclisme
- ✓ FFMC : Fédération Française des Motards en Colère
- ✓ FNCRM : Fédération Nationale du Commerce et de la Réparation du cycle et du Motocycle

Organigramme de la FMF

Les Bureaux départementales et régionales de la FMF



Crées sous la forme d'associations, elles adhèrent à la FMF et reversent 10 % du montant des adhésions qu'elles réalisent.

Leur objet social est le même que celui de la FMF nationale.

La FMF est adhérente à la FEMA

Federation of European Motorcyclists' Associations (Fédération des Associations Motocyclistes Européennes)



Les associations adhérentes

Ce sont des associations d'envergure nationale qui se reconnaissent dans les valeurs de la FMF et choisissent d'y adhérer.



Les commissions de travail de la FMF

Elles font partie de la FMF et ont été créées pour répondre à une problématique spécifique : lutte contre le vol, aide juridique ou formation des jeunes ou soutien des circuits de moto.





FEDERATION DES MOTARDS DE FRANCE

Fin de la présentation du rapport d'activité de la Fédération des Motards de France

Fédération des Motards de France

232, rue des Ecoles 78955 Carrières-sous-Poissy

01 78 63 47 48 – fmf.national@gmail.com - www.fmfrance.fr/www.f.m.f.over-blog.fr

La FMF est membre de la

